

# Du national au local

Défendre les spécificités  
et les intérêts de Voisenon

Dossier page 4



**Devoir de mémoire**  
Quand des Voisenonais sont  
morts pour la France

page 10

**Sécurisation de l'école**  
Priorité à la sécurité  
des enfants

page 13

## SOMMAIRE



<b>DOSSIER</b>	<b>4</b>
<b>Du national au local</b>	
<b>RETOUR EN IMAGES</b>	<b>14</b>
<b>LE COIN DES ASSOCIATIONS</b>	<b>16</b>
<b>EXPRESSIONS LIBRES</b>	<b>18</b>
<b>CARNET DE VILLAGE</b>	<b>19</b>

Le dossier du Bulletin d'informations de mars présentera les familles présentes à Voisenon depuis plusieurs générations.

**Note de la rédaction**

Les informations sont fournies par la Commune et ses partenaires. Elles sont susceptibles d'être modifiées selon l'actualité, indépendamment de la volonté du Conseil municipal.

## AGENDA

- **Sam. 18 janvier** : Théâtre, au Mille-Club à 20h30
- **Dim. 19 janvier** : Galette des associations, au Mille-Club à 15h
- **Ven. 24 janvier** : Vœux aux Voisenonais, au Mille-Club à 19h

## Votre Maire à l'écoute

☎ 01 60 68 29 00  
 @ mairie@voisenon.fr  
 f Julien Aguin  
 @julienaguin

## Colis de Noël

Colis de Noël : voir l'information du Comité de Parrainage des Anciens p14



La compagnie des *trois coups* & La municipalité de VOISENON

vous présentent

**LE PIÈGE**  
 ADAPTATION DU TEXTE DE SEBASTIEN THIERY :  
 COCHONS D'INDE

**SAMEDI 18 JANVIER 2025  
 A 20H30**

**SALLE MILLE-CLUB à VOISENON**  
 Ouverture des portes à 20H

*Les tribulations d'un client, déstabilisé par un environnement insolite et qui se heurte à une réalité hilarante...*

La compagnie jouera au bénéfice de L'arche de NOA

**PARTICIPATION AU CHAPEAU**





Photo Conseil départemental de Seine-et-Marne

## Du national au local : faisons face ensemble pour Voisenon.

Chères Voisenonaises, Chers Voisenonais,

Depuis le début de notre mandature, l'équipe municipale, que j'ai l'honneur de conduire, traverse de nombreuses crises : sanitaire, économique, sociale, structurelle...

Nous avons hérité de choix hasardeux, mal calibrés, peu réfléchis, une instabilité politique conduisant à une situation délicate que notre équipe a corrigé. Les réalisations et investissements nom-breux en sont la preuve.

D'un point de vue national, nous subissons le désengagement progressif de l'État qui délègue de plus en plus de compétences aux collectivités locales, de travail, de moins en moins de moyens pour l'assurer .

À cela s'ajoute une situation chaotique au niveau national : le déficit de l'État bat tous les records, le Gouvernement dissout\* suite à la motion de censure, annonçait une coupe budgétaire d'au moins 12 millions d'euros pour les communes de France. Que proposera le prochain Gouvernement ?

**Depuis cet été, en dépit d'un contexte budgétaire très contraint pour les collectivités locales, notre village a engagé d'importants travaux : réfection de l'école maternelle, mise en place du système de vidéoprotection, réfections de voirie, installation d'un éclairage public économique et aux normes... mais aussi et surtout renaturation de l'espace public. Autant de surfaces qui s'avèrent des alliées face aux risques naturels.**

La nature n'a pas de prix pour nous, les humains. C'est la nature qui a fourni les éléments constitutifs de la vie et l'environnement nécessaire à notre évolution. Aujourd'hui, nous ne pouvons pas vivre sans elle. En fait, nous devenons plus tributaires que jamais d'écosystèmes garantissant le bien-être à long terme d'un nombre croissant de citoyens de la planète.

**« La crise est l'occasion de se rappeler l'importance de la solidarité et de l'entraide. »**

**Nelson Mandela**

**Cet état de fait impose que nous fassions preuve d'imagination pour construire un projet de société enthousiasmant, fondé sur des bases d'altruisme et de solidarité, où l'intérêt général primerait sur l'intérêt de chacun, où nous aurions le loisir de rêver, de partager du temps les uns avec les autres.**

Souvenons-nous que c'est avant tout notre humanité qui nous rassemble, notre volonté de vivre ensemble en harmonie, notre désir que la Commune soit un lieu où chacun se sent respecté et à sa place. **Y compris nos amis les animaux** car « la protection de l'animal c'est au fond le même combat que la protection de l'homme » a dit Marguerite Yourcenar. **Voisenon a été labellisé « Ville amie des animaux » par le conseil régional d'Île-de-France.** Parmi les 110

communes régionales, Voisenon, Melun, Dammarie-Lès-Lys et Rubelles ont reçu cette distinction. Madame Brigitte BARDOT et son secrétaire particulier Frank GUILLOU - Voisenonais de longue date - ont apporté leur soutien, remercions-les chaleureusement.

**Face aux différentes crises, la Commune et ses actions sont des repères solides pour construire cet avenir durable collectivement ; les élus, les services municipaux, les Conseils de Sages et de Jeunes ainsi que les nombreux bénévoles en sont la concrète incarnation au sein de notre communauté voisenonaise. Qu'ils soient chaleureusement remerciés.**

À l'approche des fêtes de fin d'année, continuons d'avancer avec bienveillance et respect dans la diversité qui est la nôtre. Continuons notre cheminement pour préserver le Voisenon que nous aimons : cet écrin de verdure et de chaleur humaine dans un univers contrasté.

*Pour la Voisenon que nous aimons :  
en avant ! Belles fêtes de fin  
d'année à tous.*

*Julien Aguin*

Le Maire,  
Julien AGUIN

\*En attente de cette actualité sensible aux implications locales évidentes, l'équipe éditoriale avait choisi de repousser la publication du magazine de quelques jours afin de ne pas présenter d'informations obsolètes.



Dans son projet de loi de finances 2025, le Gouvernement annonçait un effort budgétaire d'ampleur, à hauteur de 60 milliards d'euros d'économies, dont les deux tiers (soit environ 40 milliards) doivent être portés par des mesures de réduction de la dépense publique.

À l'heure où nous bouclons ce dossier, le Gouvernement vient d'être renversé. Et le budget de l'État (loi de finances 2025) est tombé dans le même temps. Les mesures financières évoquées ne sont donc pas

## Dites-nous Monsieur le Maire



**Q : Dans les manifestations d'élus, les réunions d'organismes et institutions, on vous voit partout ! N'est-ce pas excessif ?**

Mais cela fait partie du job d'un élu ! On me dit ambitieux. Mes ambitions sont pour Voisenon. Les institutions dans lesquelles j'interviens font appel à moi car j'ai développé des compétences à titre professionnel, que j'applique ici.

Le monde se complexifie. Le contexte dans lequel nous évoluons est sans cesse en évolution. Le maire doit comprendre les enjeux de demain, pour que ceux-ci soient mis en place au bénéfice des administrés, et non à leur détriment. A fortiori quand des décisions

sont prises au niveau national, dans un déni complet des réalités que vivent les villages ruraux.

Être élu, c'est être en permanence en équilibre : pour moitié dans un rôle de proximité auprès des Voisenonais, mais pour moitié également là où les dossiers qui nous concernent sont discutés. C'est à cette condition seulement que je dispose de tous les éléments, pour mieux les maîtriser. Si je restais toujours au chaud dans mon bureau, nous ne serions que dans une application passive de décisions auxquelles nous n'aurions pas participé.

**Q. : Cela multiplie vos « casquettes », n'êtes-vous jamais en situations ambivalentes ?**

Je le suis en permanence, puisque j'oscille entre des exigences opposées. Homme de l'intérieur et de l'extérieur, je suis en même temps la voix des Voisenonais qui m'ont élu, et celui qui coordonne et vérifie l'exécution des décisions collectives.

Voisenon peut être assimilé au célèbre village gaulois, qui résiste à un gouvernement jacobin - avec une conception centralisée de l'État, dont les décisions sont prises au détriment des territoires et instances locales - mais il est aussi un élément du patrimoine français, de culture et de cœur.

Ces multiples casquettes que vous mentionnez sont destinées à connaître le maximum d'éléments qui touchent les Voisenonais, qu'ils soient d'ordre économique, logistique, social... Cela implique d'être en vigilance permanente. Écouter, observer, lire, recouper les informations, rebondir sur chaque sujet car chaque décision peut avoir des incidences en cascade.

Mais cela n'a de sens qu'en étant en même temps au maximum sur le terrain à Voisenon. Là encore on va dire que je suis sur toutes les photos ! (rires). Mais c'est tout simplement...



certaines. Nous ne savons pas combien de temps durera le nouveau Gouvernement. Quelles que soient les décisions de nos députés, sénateurs et ministres, elles auront un impact sur la vie locale.

Pourtant, face à cette France nationale qui peine à trouver sa voie, face à des décisions «prises d'en haut», la France locale continue de vivre son quotidien. Voisenon choisit la stabilité, s'adapte et «trace sa route».



parce que je suis là ! Pour faire remonter les besoins des Voisenonais, pour défendre leurs intérêts, pour travailler pour eux, je me dois de les connaître, de les vivre au quotidien.

Le travail d'équipe prend également ici toute sa place. Même si je parle souvent à la première personne du singulier, le « nous » est essentiel. Beaucoup d'informations locales me sont transmises par les élus, les associations et les Voisenonais.

### **Q. Dans ce contexte de décisions nationales aux implications locales, quelles sont vos craintes ?**

Mes craintes sont avant tout d'ordre législatif. Le Sénat et l'Assemblée nationale peuvent prendre des décisions unilatérales et nous retirer nos moyens d'agir.

Le pire pour moi serait de me retrouver dans la situation d'être obligé d'exécuter des décisions avec lesquelles je ne serais pas d'accord. Ne nous le cachons pas, elles risquent d'être avant tout d'ordre économique. Que ce plan de finances soit voté ou imposé, ou transmis à une autre équipe gouvernementale, nous allons fatalement devoir faire des arbitrages.

C'est pour cela que vous continuerez de me voir intervenir auprès des Voisenonais, pour suivre au plus près leurs besoins, et auprès des instances et organisations locales et nationales, pour défendre notre ruralité, faire bénéficier le village des services qu'elles proposent, et suivre les décisions pour anticiper leurs conséquences.



Photo Conseil départemental de Seine-et-Marne

**La force d'un village comme Voisenon, c'est la proximité. Nous nous connaissons les uns les autres, nous prenons le temps d'échanger, devant les établissements publics, les commerces... Au cours de ces moments d'échanges sont partagées des informations dont les sources sont parfois justes, d'autres fois contestables. Sont exprimées des joies, des envies, des craintes...**

**Des informations à confirmer ou infirmer ? Un sujet que vous souhaiteriez voir traité ? Nous vous invitons à transmettre vos interrogations à la mairie, nous nous chargerons, dans le Bulletin ou la Feuille de Chou, de vous donner les informations nécessaires.**

## Assouplissement de l'objectif « Zéro artificialisation des sols » : oui et non...

D'ici 2031, la France doit diviser par deux les constructions sur les espaces naturels. Mais le Premier ministre sortant envisageait d'en assouplir les règles. Quelles seront les décisions de son remplaçant ?

«Je suis d'accord sur le principe qu'il ne faut pas consommer trop de terres parce qu'on a besoin de nos agriculteurs et de nos terres agricoles. D'un autre côté, il faut laisser le libre arbitre et le choix aux élus locaux de décider ce qui est le meilleur au niveau local», indiquait M. le Maire au journaliste de France 2, le 3 octobre 2024 (photo ci-dessous).



Voisenon subit une grande pression immobilière : l'idée de vivre dans ce village protégé est en effet attrayante pour beaucoup. Mais les Voisenonais sont unanimes, ils souhaitent voir préserver la ruralité de leur lieu de vie. Il s'agit donc d'accepter l'inévitable, sans tout accepter : Voisenon, comme toutes les communes rurales de France, est sur ce point en permanence sur le fil.

Comment densifier, tout en conservant l'harmonie des ensembles ? Une solution consiste à privilégier la hauteur. Mais avec modération... Ainsi, nous avons anticipé ce phénomène en faisant un PLU\* au sein duquel les Opérations d'aménagement programmé (OAP) sur les grandes parcelles permettent d'encadrer toutes les constructions immobilières.

Grâce à quoi l'ensemble immobilier situé au 25 rue des Closeaux s'intégrera parfaitement au village et à l'ensemble des collectifs déjà existants au centre village.

\*Plan Local d'Urbanisme

## Échanger au niveau national pour défendre les intérêts du local

Le 21 novembre 2024, en compagnie d'autres maires venus de la France entière, Monsieur le Maire de Voisenon a rencontré Madame la Ministre déléguée à la Ruralité, au Commerce et à l'Artisanat dans son Ministère à l'hôtel de Roquelaure à Paris. Les élus locaux ont pu alors échanger avec Françoise GATEL et ses collaborateurs sur tous les sujets journaliers que nous rencontrons pour améliorer votre quotidien.

Ces sujets sont multiples :

- Urbanisme avec la mise en place de la loi « zéro artificialisation nette »
- Intercommunalité : quelle place pour la Commune à taille humaine ?
- Emploi : comment aider les acteurs locaux comme les missions locales ? Comment favoriser l'apprentissage en industrie rurale ?
- Développement économique : comment réindustrialiser la France via les territoires ruraux ?



- Culture : comment favoriser l'accès à la culture et la développer en milieu rural ?
- Déserts médicaux : comment susciter des vocations en milieu rural ?
- Parcs naturels : comment les valoriser et les protéger ?
- Démocratie implicative : comment impliquer davantage nos habitants dans la vie locale ?

Bien sûr, il faut rester humble quant à l'efficacité de telles rencontres. Mais ces contacts directs sont essentiels pour rappeler les réalités quotidiennes des Français : il est important que les ministres prennent leurs décisions en ayant conscience des conséquences.

S'ils maintiennent néanmoins des décisions contraires à l'intérêt des citoyens, ils ne pourront s'étonner de la grogne suscitée.



## Communes et départements : pour une proximité des services publics

Le 5 novembre 2024, les acteurs du Département de Seine-et-Marne se sont rassemblés devant l'hôtel du Département.

À la demande du président du Département, organisateur de l'événement, Julien AGUIN, maire de Voisenon, animait la manifestation.

Élément déclencheur, le Projet de Loi de Finances (PLF) 2025 et les économies drastiques demandées aux collectivités locales, dont les départements. Les mesures présentées dans ce PLF auraient coûté en effet au Département de Seine-et-Marne près de 70 millions d'euros : une réduction budgétaire qui aurait eu des conséquences importantes sur la gestion et la mise en œuvre des politiques publiques locales

« Plus que jamais, le couple « Communes – Département » est le socle de la démocratie de proximité. Plus que jamais, les collectivités locales sont les piliers des actions du quotidien. Plus que jamais, notre mobilisation est forte aux côtés des habitants de nos villages », indiquait Julien AGUIN. « Les actions du Département ont en effet des incidences directes sur la qualité de vie quotidienne des Voisenonais, puisqu'il agit dans les domaines de compétence essentiels : la solidarité, le handicap, les routes, les collèges. »



Le Département est en effet en charge de nombreux services publics : la sûreté des routes départementales de leurs usagers, les conditions d'apprentissage des collégiens, l'accompagnement des plus fragiles (aînés, jeunes, personnes en situation de handicap), la préservation de l'environnement, le cadre de vie à travers les associations sportives et culturelles, l'aménagement du territoire aux côtés des communes.



La manifestation a rassemblé près de 600 personnes.

## Les maires s'opposent aux prélèvements arbitraires

Les élus locaux sont conscients de la nécessité pour l'État de réduire ses déficits. Mais ce sont 10 milliards d'euros de prélèvements que l'État prévoyait d'imposer aux communes et à leurs groupements dans le cadre des projets de loi de finances et de financement de la sécurité sociale pour 2025.

Les collectivités locales ne sont pas responsables de la dérive des comptes publics. Elles votent leur budget à l'équilibre et, contrairement à l'État, leur dette est stable depuis les premières lois de décentralisation.

Outre la réaction des élus face aux menaces de prélèvements excessifs, la manifestation organisée le 19 novembre par l'AMF (Association des Maires de France) traitait aussi d'une « nouvelle alerte des maires contre les contraintes croissantes qui leur sont imposées par des normes contradictoires et une bureaucratie excessive, qui bloquent les projets locaux et alourdissent leurs coûts. »

Et de préciser: « Heureusement que les communes portent les services publics de proximité et démontrent, par leur action concrète, innovante et efficace, que l'échelon local n'est pas le problème mais, au contraire, est porteur de solutions pour le pays. »



Près de cinq mille maires, venus de tout le pays, de villages comme de villes et métropoles, de toutes tendances politiques, se sont rassemblés le 19 novembre à l'ouverture du 106ème Congrès des maires et des présidents d'intercommunalité de France recouvrant leur écharpe tricolore d'une écharpe noire.

## Les subventions, un outil clé pour le développement local

Les éléments ci-dessous sont consultables en Mairie sur rendez-vous.

**Q. Quel est le risque d'impact des mesures gouvernementales sur les finances de la commune, notamment sur les actions déjà lancées ?**

**J. AGUIN.** Il n'y a aucun risque sur les actions déjà lancées. Les subventions déjà acquises sur les projets d'investissement sont garanties. Et c'est essentiel pour notre commune qui mobilise beaucoup plus qu'avant les subventions pour financer ses projets.

Mais, les mesures prévues dans le projet de loi de finances 2025 (PLF 2025) pouvaient se traduire par une baisse importante du remboursement de la TVA supportée sur les investissements. Ainsi, le fonds de compensation à la TVA (FCTVA) auraient baissé de 10%, ce qui aurait représenté près de 20 000 € pour l'année 2025.

D'autres mesures étaient prévues dans le PLF 2025 (baisse de dotations de fonctionnement) ou encore dans le projet de loi de finances pour la Sécurité sociale (augmentation de 4 points des cotisations retraite...).

Tout cumulé, pour le budget de VOISENON cela aurait pesé entre 30 000 € et 50 000 € chaque année soit entre 6% et 10% d'impôts locaux.

VOISENON		
PROJETS	MONTANT PROJET	SUBVENTIONS
Voiries	76 264,00 €	30 505,60 €
	423 736,00 €	169 494,40 €
Video protection - DETR 2023		127 120,80 €
	361 709,67 €	96 576,00 €
Vidéo protection - Bouclier de sécurité		192 771,47 €
FER 2021 - Remplacement de candélabres	88 750,00 €	31 063,00 €
FER 2022 - Remplacement de candélabres	88 750,00 €	31 063,00 €
FER 2023 - Réhabilitation bâtiments communaux phase 1	122 621,63 €	50 000,00 €
FER 2024 - Réhabilitation Bâtiments Communaux Phase 2	108 931,63 €	50 000,00 €
Fonds verts 2024 - Réhabilitation thermique de l'école avec la mise en place de la géothermie	321 179,56 €	180 653,00 €
		72 291,00 €
Rénovation Eclairage public	108 826,63 €	29 805,00 €
		5 000,00 €
		35 500,00 €
BPE 2023	107 422,47 €	48 000,00 €
BPE 2024	5 000,00 €	3 000,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>1 813 191,59 €</b>	<b>1 152 843,27 €</b>



## Questions à Franck PIFFAULT, consultant expert comptable



*Consultant et formateur depuis plus de 14 ans, diplômé de «Kedge Business School» en 1989 et en expertise-comptable depuis 1996, Franck PIFFAULT a été élu local durant 25 ans.*

*Il réalise des missions d'assistance, d'accompagnement et de conseil sur l'ensemble de ces questions auprès de collectivités locales de toute taille mais aussi pour des intercommunalités, des syndicats intercommunaux, des Conseils régionaux et Conseils départementaux.*

*Il est également formateur et intervient auprès de nombreux organismes de formation principalement dans des stages à dominante financière, budgétaire ou de gestion des services publics locaux. Il forme notamment des élus municipaux, communautaires, régionaux, départementaux mais également les personnels des collectivités locales, des structures satellites ainsi que les personnels des banques finançant le secteur public local.*

### Concernant Voisenon, quel était l'état des finances de la commune en 2020 ?

Les collectivités locales sont mises à rude épreuve financière par l'Etat depuis une bonne quinzaine d'années. Aussi, une gestion rigoureuse s'impose aux élus afin de trouver les capacités financières pour réaliser les projets d'investissement nécessaires à une commune et répondre aux attentes des habitants.

Fin 2019, dernière année du mandat précédent et avant les effets liés à la crise du Covid, la situation financière de Voisenon était fragile.

Par exemple, sa trésorerie était très tendue. Son fonds de roulement, comme le disent les analystes financiers, était négatif de - 133 000 €. Autrement dit, sa situation financière était proche de la cessation de paiement si l'on compare avec ce qui se passerait dans une entreprise.

Pour rétablir cette situation financière difficile, la Commune a dû consentir un nouvel emprunt de 200 000 € en 2020, soit une augmentation de la dette de près de 40%. Une dette qui augmente très fortement alors que dans le même temps Voisenon n'avait investi que 289 000 € au cours de la période 2017 à 2019.

Voisenon investissait peu et finançait ses investissements principalement par de l'emprunt car son niveau d'autofinancement était trop faible et qu'elle n'avait pas recours aux subventions. Entre 2017 et 2019 Voisenon n'a obtenu que 23 000 € de subventions pour financer ses investissements (289 000 €), soit moins de 8%, ce qui est extrêmement faible et trop faible pour une commune qui a besoin d'investir.

### Estimez-vous que les choix portés par Monsieur le Maire sont les bons choix ? Et si oui pourquoi ?

Il ne s'agit pas de qualifier si les choix sont bons ou pas. C'est aux Voisenonais de les apprécier !

Mais, il a fallu, dans un premier temps, assainir la situation financière pour rétablir les grands

équilibres et trouver des moyens pour investir, moderniser et développer les services à la population.

L'autofinancement a été rétabli : il est passé de 7,8% fin 2019 à 18% fin 2023.

La recherche de subventions a été systématisée. Les plans de financement des investissements intègrent dorénavant un niveau moyen de subventions de 60%.

Des crédits relais, destinés à pallier le décalage entre la perception des subventions obtenues et les dépenses d'investissement, permettent à la Commune de réaliser plus vite ses investissements. Ces crédits relais sont remboursés lors de l'encaissement des subventions. Ils ne constituent donc pas une dette supplémentaire pour la Commune.

Ces choix ont permis de réaliser pour ces 3 dernières années (2021 à 2023) plus de 1,2 millions € d'investissement alors que durant la période de 6 ans - 2014 à 2019 - les investissements s'étaient élevés à 979 000 €.

À partir de ces éléments, les Voisenonais peuvent apprécier les choix opérés.



Travaux pour la mise en place du système de vidéoprotection.



## Devoir de mémoire : quand des Voisenonais sont morts pour la France

L'impact entre les décisions nationales et la vie locale est illustré chaque année lors des cérémonies de commémoration.

Ainsi, le 11 novembre 2024, la communauté voisenonaise s'est-elle mobilisée pour rendre hommage à tous les morts pour la France et en particulier ceux décédés au combat il y a 106 ans lors de la Première guerre mondiale.

Les corps constitués de l'État, notamment les représentants des pompiers, étaient présents autour des élus, des représentants du Conseil municipal des Jeunes et des Sages, des bénévoles de l'Amicale des Anciens Combattants, d'AVI Patrimoine, de l'ADPEVM (Association de parents d'élèves de Voisenon et Montereau-sur-le-Jard) ainsi que de nombreux Voisenonais.

Les enfants de l'école élémentaire ont lu des biographies de nos morts pour la France (voir page suivante) et ils ont déposé une bougie en mémoire de ceux qui sont tombés pour notre patrie. Le public a tonné « mort pour la France » en guise d'hommage et de soutien. Ils ont également, avec leurs enseignantes, chanté la marseillaise à la fin de la cérémonie.



Merci beaucoup à l'Amicale des Anciens Combattants pour son soutien, à AVI Patrimoine pour sa préparation avec les enseignantes de la cérémonie avec les enfants, aux enfants et à leurs maîtresses pour cette belle représentation, à Olivier EDOUARD-BETSY pour sa coordination ainsi qu'aux élus de leur mobilisation et à tous les Voisenonais venus en nombre.

Le petit-fils de Lucien QUINET est venu en hommage à son grand-père mort au combat. Il a promis de revenir avec des archives pour en faire don à notre village. Merci à lui !

## Un témoignage essentiel



Le 26 novembre 2024, le collège Nazareth a accueilli Mme Ginette KOLINKA, l'une des dernières rescapées du camp d'Auschwitz-Birkenau.

Longtemps, elle n'a pas souhaité pas transmettre son histoire et l'horreur de la Shoah en disant qu'elle ne voulait pas « ennuyer les gens ». Mais peu à peu l'envie de parler lui est venue. Depuis le début des années 2000, elle est devenue une ambassadrice de la mémoire qui sillonne la France pour raconter son vécu aux jeunes générations. Elle va d'établissement en établissement scolaire pour parler de la Shoah et sensibiliser les jeunes à cela.

Merci à elle pour son exposé passionnant et émouvant. En ces temps troubles, n'oublions pas ce texte inscrit sur plusieurs mémoriaux aux victimes de déportation : « Pardonne, n'oublie pas ».





Pour leur redonner une réalité et qu'ils ne soient pas qu'un nom inscrit sur le marbre, il est important de rappeler qui étaient les hommes auxquels Voisenon rend hommage chaque année.

Merci à Claudine CARÉ, présidente d'AVI Patrimoine, pour son travail réalisé avec les enseignantes Mesdames PICARD, OUHASSOU et FERNANDEZ et leurs élèves.

## Guerre 14/18 :

- Dulcide NORET, né le 20 janvier 1884 à Cerny, décédé le 29 septembre 1914 à l'âge de 30 ans à Maricourt dans le Somme.
- Eugène GUY, né le 20 novembre 1882 à Voisenon, maçon domicilié rue du Château, décédé le 30 janvier 1915 à l'âge de 33 ans à Ypres en Belgique.
- René, Maurice MICHAUD, né le 8 juillet 1894 à Vert-Saint-Denis, maçon domicilié rue des Fontaines, décédé le 10 août 1915 à l'âge de 21 ans à Beauséjour dans la Marne.
- Désiré VANIER, né le 8 juillet 1889 à Voisenon, décédé le 2 mai 1915 à l'âge de 24 ans à Perthes-les-Hurlus dans les Ardennes.
- Léon, Eugène DURANT, né en 1880 à Rambouillet, garde au Château de Voisenon, décédé le 3 Mai 1915 à l'âge de 35 ans.
- Léon, Louis PAUPE, né le 6 janvier 1880 à Voisenon, décédé le 14 juillet 1915 à l'âge de 35 ans à Hôpital militaire de Toul en Meurthe-et-Moselle.
- Lucien, Théodore QUINARD, né le 3 février 1894 à Voisenon, maçon, domicilié rue des Fontaines, décédé le 25 septembre 1915 à l'âge de 21 ans au nord de Vienne le Château dans la Marne.
- André, Florentin LANTHIER, né en 1875 à Morsang-sur-Seine, manouvrier, domicilié Grande rue à Voisenon, tué le 13 mars 1916 à l'âge de 41 ans au Bois des Buttes dans l'Aisne.



- Robert, Albert COLIN, né le 16 juillet 1893 à Voisenon, cultivateur à la ferme du Moulin, décédé le 12 juin 1916 à l'âge de 23 ans à l'Hôpital des écoles à Mondidier dans la Marne.
- Eugène, Marie BELIN, né le 2 juillet 1889 à Crux-la-Ville dans la Nièvre, décédé le 2 Août 1917 à l'âge de 28 ans à Vest-Meteren en Belgique.
- Gaston BECARD, né le 4 octobre 1888 à Voisenon, décédé le 15 décembre 1917 à l'âge 31 ans au Camps Mollans à Aspach-le-Bas en Alsace.
- Jean, Rémi ROMIG, décédé le 11 Avril 2018 à Séneca dans la Somme.
- Georges, Désiré VANIER, né à Voisenon le 5 septembre 1892, charretier domicilié rue Grande, décédé le 6 juin 1918 à l'âge de 26 ans à Villiers-le-Vaste dans l'Aisne.
- René, Charles CHALAS, né le 5 décembre 1894 à Charmes dans les Vosges, domicilié à Voisenon, décédé le 28 juin 1918 à l'âge de 24 ans à St Bandry dans l'Aisne.
- Maurice, Henri MAUDUIT, né à Voisenon le 15 avril 1885, charretier, décédé le 21 juillet 1918 à l'âge 33 ans à Priez dans l'Aisne.
- Emmanuel, Benjamin FONTAINE, né le 18 janvier 1879 à Voisenon, maçon, décédé le 7 septembre 1918 à l'âge de 39 ans à Hôpital complémentaire de Fontainebleau.
- Alexandre GILLOPÉ, né le 24 avril 1879 à Voisenon, domicilié à Voisenon, tué le 3 novembre 1916 à l'âge de 37 ans à Vaux dans la Meuse.
- Arsène COLIN, né le 30 octobre 1878 à Voisenon, cultivateur à la ferme du Moulin, blessé en septembre 1915 à la côte 285 en Argonne, décédé le 28 février 1919 à l'âge de 41 ans des suites de ses blessures de guerre.

## Guerre de 39/45

- Stanislas MAUCHER, né le 2 octobre 1909 à Supravice en Pologne, domicilié rue des Écoles, décédé le 8 juin 1942 à l'hôpital complémentaire de Stargard en Poméranie Orientale. Prisonnier de guerre, mort en captivité
- Maurice Jean GAUTREAU, né le 17 septembre 1904 à Voisenon, décédé le 08 mai 1945 à l'âge de 40 ans à Stutthof en Allemagne, tué au combat

## Réfection et création de panneaux

Réfection par Franck d'anciens panneaux communaux et création et pose de nouveaux panneaux : ils participent au plaisir qu'ont les Voisenonais de vivre dans un village propre, dynamique et respectueux de ses habitants.



## Éclairage public



Les anciennes lampes

Les lampes LED

Dans le cadre des économies d'énergie, la municipalité poursuit les travaux concernant la rénovation de nos points lumineux.

D'ici fin décembre 2024, 109 anciennes lampes type «ballon» vont être remplacées par des éclairages LED. Seules les lanternes sont remplacées, pas les mâts. Une des rares communes de Seine-et-Marne aux normes totales.

## Remise du label « Ville des animaux »

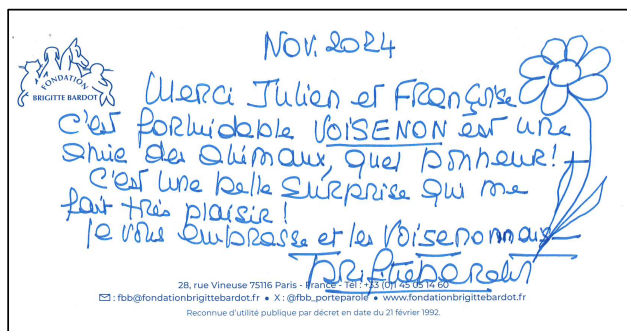
Voisenon est désormais labellisé « Ville amie des animaux ».

Tous les 2 ans, la Région Île-de-France distingue avec le label « Ville amie des animaux », de 1 à 3 pattes, les communes franciliennes qui agissent pour la protection des animaux de compagnie, contre leur maltraitance et leur abandon. Mardi 19 novembre 2024, le label « Ville amie des animaux » a ainsi été remis à 55 communes franciliennes en 2024, dont 21 nouvelles.

L'équipe municipale remercie Jacqueline BESNARD qui s'est très investie sur ce dossier.



Julien AGUIN, Maire de Voisenon, et Françoise LEFEBVRE, Maire de Rubelles



Message de Brigitte BARDOT relayé par Frank GUILLOU, son secrétaire particulier

## Rencontres Voisenonaises

Les rencontres voisenonaises - ici, celle du 16 novembre 2024 - sont l'occasion de prendre le temps d'échanger et d'aborder les sujets qui vous tiennent à cœur.





## Travaux du muret devant l'école

La construction du muret devant l'école Constant Duport avance. Réalisé en pierre meulière, ce muret illustre les compromis qui doivent parfois être faits pour ne pas sacrifier la sécurité au confort.

« Nous avons deux problématiques de sécurité à résoudre », indique Jennifer RAIMBAULT, directrice de l'école. « D'une part, la serrure de la porte est à hauteur d'enfant. Malgré toute les solutions envisagées, elle ne peut pas être changée pour des raisons de coût et de réglementation. Nous étions confrontés au risque d'enfants qui, capables d'être très rapides, s'échappent et se retrouvent directement dans la rue.

D'autre part, dans le cadre de « Vigipirate », deux classes donnent sur la rue. Ce qui veut dire que n'importe quel individu peut pénétrer dans l'école si les fenêtres restent ouvertes.

Nous avons conscience que cela pose problème pour les élèves des classes élémentaires qui attendent le bus. Nous réfléchissons à cette problématique avec la mairie. Mais se pose ici le soucis également d'enfants laissés seuls et sans surveillance, il faut que les parents se responsabilisent. »



« Certes, les parents perdent une partie de l'espace et la possibilité de s'abriter sous le préau », ajoute Adrien LAZAROV, référent animation jeunesse à l'UFCV\* pour Voisenon et Aubigny. « Mais cela renforce la sécurité de l'école. Avant, n'importe quel individu pouvait entrer. Désormais, si une personne qui n'a rien à y faire pénètre dans la cour, elle sera rapidement identifiée. Cette double sécurité devient la norme.

De notre côté, nous allons repenser notre façon de gérer l'accueil des enfants. »

\*Union française des centres de vacances et de loisirs

## Vidéoprotection



Les caméras de vidéosurveillance sont en cours d'installation. Pour rappel, leur utilisation est soumise à une réglementation très précise.

« C'est encadré de manière drastique », rassure ainsi Éric MESSAOUD, Chef de la Police intercommunale de Melun Val de Seine. « Le système choisi par la Commune consiste à réaliser les enregistrements 7/7 jours et 24/24h. Les images seront consultées a posteriori, uniquement sur réquisition judiciaire et sur une période spécifique, par exemple à la suite de dégradations de biens privés ou communaux.

Le système est sécurisé, avec des codes d'accès personnalisés. La traçabilité est parfaite, aucune consultation ne peut donc être faite hors du cadre légal.

Enfin, dans le cadre des consignes de la CNIL\* et de la préfecture, un système de masquage automatique cache les lieux privés tels que les fenêtres et les jardins. Si, pour une raison de sécurité (et toujours dans un cadre légal précis), nous avons besoin de regarder en direct les images produites par les caméras, votre vie privée sera respectée. »

\*Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés

## Voisenon sans frontières

### Synthèse des Activités de l'Association Voisenon Sans Frontières (VSF)

L'association «Voisenon Sans Frontières» (VSF) a initié de nombreuses actions pour renforcer les liens de jumelage et de coopération internationale entre la Commune de Voisenon et d'autres villes, tant à l'échelle nationale qu'internationale.

Le rayonnement de la culture et la richesse de la France peuvent aujourd'hui s'exprimer, alors qu'ils sont tant bousculés dans de nombreux pays, grâce à ces petites marques d'amitié et de coopération menées par les petites communes. Comme l'a écrit Antoine de Saint-Exupéry : « La grandeur d'un métier est peut-être, avant tout, d'unir des hommes : il n'est qu'un luxe véritable, et c'est celui des relations humaines. »

Voici un résumé des récentes activités et des projets en cours :

#### • **Projet de Jumelage avec Ogou 2**

Après la rédaction du projet de jumelage, celui-ci a reçu un avis favorable du Ministère des Affaires Étrangères (France Diplomatie) et de l'Ambassade de France au Togo. Ce projet met en avant des échanges culturels visant à encourager les principes de solidarité et l'enrichissement culturel mutuel entre les deux communes.

Dans ce cadre, le comité de VSF, en accord avec le maire de Voisenon, a organisé des échanges et des rencontres avec des municipalités françaises ayant réussi dans le domaine de la coopération décentralisée, telles que les mairies d'Arles (13200) et de Le Mée-sur-Seine (77350). Ces échanges ont permis de recueillir de précieuses perspectives et de bonnes pratiques pour la réalisation du projet.

La prochaine étape décisive sera la signature de la convention de jumelage entre la Commune de Voisenon et celle d'Ogou 2.

#### • **Soutien Matériel et Éducatif**

Grâce à la générosité de deux membres actifs de l'association, un envoi de manuels scolaires et de matériel éducatif a été effectué. Cette contribution a été acheminée avec le soutien de la société togolaise «Offset 5», qui a intégré le chargement dans son conteneur à destination du Togo. Ce soutien a permis de renforcer les infrastructures éducatives d'Ogou 2 et d'améliorer l'accès aux ressources pour les élèves.

#### • **Nouveau projet en coopération avec la Pologne**

L'association prévoit également un projet de coopération décentralisée avec une ville européenne, avec un intérêt particulier pour la Pologne. Cette décision est motivée par la présence d'une importante communauté polonaise à Voisenon, créant ainsi une base solide pour des échanges culturels et durables.

Ces initiatives illustrent l'engagement de VSF à promouvoir des relations internationales par le biais de projets culturels et éducatifs en devenant acteur de liens humains sur la scène internationale. La coopération décentralisée est un outil essentiel pour encourager la solidarité entre les peuples, stimuler le développement local et créer des opportunités d'apprentissage mutuel et d'épanouissement commun.



Ghislain RUIZ, président  
Tél. : 06 50 50 58 59  
voisenonsansfrontieres@gmail.com

### Comité de parrainage des anciens

**Colis de Noël.** Certains d'entre vous ont compris qu'il n'y aurait pas de colis de Noël cette année. Que nenni. Par le biais de vos marraines et parrains, le Père Noël passera bien.

**Année 2025 :** Un premier sondage auprès d'une cinquantaine d'entre vous nous a permis d'avoir une première idée sur ce que vous souhaitiez pour l'année à venir. Afin d'affiner ces pistes, nous vous remercions de bien vouloir remplir le document que vous trouverez joint au colis de Noël. Les activités choisies seront votre choix.

**Jeux de cartes.** Nous vous rappelons que tous les mardis après-midi vous êtes accueillis dans la salle des associations (17 rue des Écoles, face à la mairie) pour jouer aux cartes. Nous avons des demandes pour la belote. Alors anciens ou pas, si vous êtes intéressés, vous pouvez joindre Alain LAMBERT au 01 60 68 59 47 ou venir directement salle des associations le mardi à 14 heures.

Le bureau du Comité vous souhaite ainsi qu'à vos familles de très bonnes fêtes de fin d'année. À l'année prochaine.

*Si vous souhaitez alimenter cette nouvelle rubrique, n'hésitez pas à nous faire parvenir vos sujets, petites annonces, etc. (dominiquegautreau87@gmail.com). Dans la mesure du possible nous essaierons de l'alimenter tous les mois ou tous les deux mois.*



Les textes et images sont transmis par les associations. Ils sont sous leur entière responsabilité.

## AVI Patrimoine

### La chapelle de Voisenon

La Commune n'a plus d'église puisque l'abbatiale de « L'Abbaye Royale du Jard » fut déconstruite en 1791.

La paroisse de Voisenon fut par la suite réunie à la paroisse Saint Barthélémy de Melun puis au moment du concordat en 1801 Voisenon fut rattaché à Rubelles. Avec l'installation de l'Institution Nazareth en 1930 une chapelle a été réouverte par les religieuses dans l'ancienne orangerie du château de Voisenon. C'est l'actuelle chapelle du village, dédiée à Saint Jean-Baptiste.



Sur le médaillon de la cloche est gravé : « Chapelle Saint Jean-Baptiste ».



Carte postale prise entre 1905 et 1910

En 1988 une équipe de bénévoles du village initie et réalise un grand chantier de rénovation intérieure : la pose du lambris.



La chapelle sera ouverte du 23 décembre 2024 au 1<sup>er</sup> janvier 2025 avec le décor de la crèche



Les communiantes devant la chapelle 1943. Jean CARRIER à l'extrême droite.



Rénovation de la façade extérieure en 1993

Claudine CARÉ, présidente  
06 78 80 44 64  
claudine.care-voi@orange.fr

## L'Orangerie

Horaires des messes du secteur, à 10h

- Dim. 15 Décembre - St Germain
- **Dim. 22 Décembre - Voisenon**
- Mardi 24 Décembre - **Noël** - Moisenay / 18H30
- Merc. 25 Décembre - **Noël** - Rubelles
- Dim. 29 Décembre - Aubigny
- Dimanche 5 janvier - Maincy (Épiphanie)

Contact : gilbert.lisik@wanadoo.fr

**Vous êtes un jeune Voisenonais et avez une idée, une envie, un projet, pour le village ? N'hésitez pas à contacter le Conseil municipal des Jeunes (CMJ) via la mairie au 01 60 68 29 00 ou par email à cmj@voisenon.fr. Il travaillera avec vous sur l'idée et sera votre interlocuteur auprès de l'équipe municipale.**

## Implication associative



Monsieur le Préfet de Seine-et-Marne, au nom du Ministre délégué, a remis à Julien AGUIN la médaille de la Jeunesse, des Sports et de l'Engagement associatif échelon d'argent, pour ses 15 ans d'engagements envers la Jeunesse et la politique familiale dans notre Département.

Les textes et images sont transmis par les associations. Ils sont sous leur entière responsabilité.

## Familles Rurales de Voisenon

### Notre credo : faire beaucoup avec peu

#### • Toujours plus de services aux familles

Les assistantes maternelles ont maintenant un espace de rencontre.

Chaque mardi matin elles peuvent se réunir dans la salle de danse du Mille-Club pour éveiller les enfants aux jeux collectifs et les initier à la sociabilisation afin de les préparer à la scolarisation.

C'est aussi l'opportunité pour elles d'échanges d'expérience et de bonnes pratiques.

L'idée du projet est née en début d'année à l'occasion d'une animation d'éveil musical proposée par notre association, qui a beaucoup plu.

Le projet a obtenu le soutien de la PMI\* qui, après visite du local, a défini les travaux de mise en conformité à réaliser. Grâce à un petit budget dégagé par l'association et les mains habiles des bénévoles Christian et Roland, la mise aux normes a été menée rondement.

Avec Stéphanie qui coordonne notre soutien au sein du groupe des assistantes maternelles nous sommes convenus d'une prochaine étape, acquérir du matériel (jeux, rangement) et mettre en place des animations régulières (musique, activités d'éveil...)

\*Protection maternelle et infantile



#### • Reprise des cours d'informatique sous forme d'ateliers

C'est de plus en plus difficile de se passer d'Internet pour les démarches de la vie courante, c'est pourquoi nous organisons des ateliers de familiarisation à l'informatique, gratuits et ouverts à tous (sur smartphone, tablette, ou ordinateur).

Le but recherché est d'être plus autonome pour certains, ou tout simplement savoir ce que l'on peut attendre d'internet ou vous aider à effectuer vos démarches en ligne.

Démarrage en janvier, chaque premier et troisième jeudi du mois de 14h à 16h à la maison des associations.

### Le Mille-Club s'embellit grâce à un financement de la Région



Notre salle polyvalente avait bien besoin d'un coup de fraîcheur pour une seconde vie.

Grâce à une subvention de 10 000 € obtenue auprès de la Région Île-de-France dans le cadre du programme Budget Participatif Ecologique (dossier déposé en début d'année) nous avons le financement pour remplacer les dalles de plafond par des dalles ayant des propriétés d'isolation phonique et thermique. C'est à la fois de l'esthétique, du confort acoustique, et des économies de chauffage.

En complément, sur demande de la mairie, toujours au titre du Budget Participatif Ecologique, nous avons obtenu une subvention de 2000 € pour l'installation d'un sonomètre permettant de limiter le niveau d'émission sonore dans la salle suivant la réglementation.

C'est de la protection auditive pour le public et du respect pour le voisinage.

Travaux prévus en début d'année.

(NDLR - Note de la rédaction : La Région Île-de-France n'accepte que deux dossiers de candidature au concours du Budget Participatif par entité juridique (commune, association...). La Mairie de Voisenon ayant été lauréate pour le triporteur électrique utilisé par Maurice (cf. Bulletin de Voisenon de mars 2024) et l'éclairage des bâtiments communaux (cf. Feuille de Chou de mai 2024), l'association Familles Rurales s'est chargée du dossier de candidature concernant le remplacement des dalles de plafond du Mille-Club.)

Pour nous joindre :

Venez voir ou appelez Céline au  
09 50 13 49 89 (de 14h à 17h sauf mercredi et week-end)  
secretariat@frvoisenon.net  
Postez sur Facebook : Familles Rurales de Voisenon

**ERRATUM** : Une erreur s'est glissée dans la Feuille de Chou de novembre 2024.

**C'est bien Familles Rurales de Voisenon qui a offert le repas chaud à la fin de la journée de Prévention Routière à l'attention des seniors, le 15 octobre dernier.**

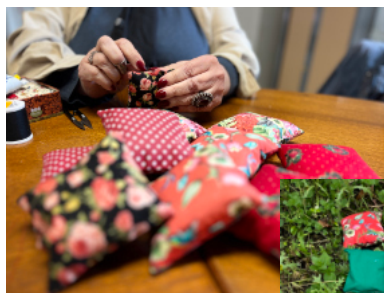


## Les Petites Mains

L'association « Les petites Mains » œuvre régulièrement pour un EHPAD\* de Seine-et-Marne.

Cet automne :

- Réalisation de sacs qui seront vendus par l'EHPAD à l'occasion de leur marché de Noël. Les recettes seront utilisées pour l'achat de fournitures afin de mener des ateliers créatifs au sein de leur établissement.
- Confection de petits coussins pour mener des jeux de reconnaissances de formes, motifs (travail sur la mémoire).



\*Établissements d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes

## ASCV

### • Ouverture de la section « Foot Loisir Familial »

Le football loisir est une philosophie de jeu. C'est jouer au football sans se soucier de la finalité sportive de la compétition.

L'ASCV vient d'ouvrir une section foot loisir familial. Elle est destinée aux enfants (garçons et filles) de 5 à 9 ans. Ils apprennent les bases du football (dribble, passe, tir, etc.) mais aussi la cohésion d'équipe et dans le respect d'autrui.

Les cours ont débuté le samedi 5 octobre 2024 sous un soleil radieux. Les enfants sont ravis de cette nouvelle activité. Ils sont au nombre de 15 licenciés.

### Les cours :

Le samedi matin (hors périodes vacances scolaire) de 10h à 11h30 sur le terrain de foot du mille-club. Ils reprendront à compter du 8 novembre 2024. Merci à Monsieur le Maire et à son adjointe déléguée aux associations de nous avoir permis d'ouvrir cette section.



### • Evénements de l'ASCV

- 8 février 2025 : Concours de Belote
- 15 juin 2025 : Concours de pétanque
- 27 juin 2025 : spectacle de danse

### • Résultats compétitions

#### Judo

Compétition à Brétigny sur Orge du 6 octobre 2024 (coupe de ceinture) : Lyna DOUIDI 3ème  
Compétition à Le Mée sur Seine du 13/10 (sélection minimes) : Yanis DOÏDI non qualifié  
Merci à nos judokas et bravo à eux.

#### Contact :

Christophe SAUVAUT, 06 71 80 84 67  
ascv.voisenon@orange.fr



**Olivier EDOUARD-BETSY, Adjoint au Maire :** « La section Foot Loisir Familial était une promesse de campagne. En tant qu'élu, j'ai mis les différents protagonistes en relation. Je suis ravi que l'ASCV ait pu s'en charger. Je les soutiens vivement dans leur projet. Nous espérons créer des sections de foot loisir dans les villages alentours pour que les enfants de tous âges puissent en bénéficier. »



## Majorité – Réalisons l'avenir

À l'heure où le contexte mondial et national est marqué par de vives tensions géopolitiques, par les répercussions des conflits internationaux, et par les contraintes budgétaires de nos institutions, il est plus que jamais essentiel de maintenir des instants de partage et de festivité. Ces moments unissant les familles et les amis sont une bouffée d'oxygène et un refuge précieux pour chacun d'entre nous. En cette fin d'année, nous sommes nombreux à ressentir un besoin impérieux de nous retrouver, de partager des moments simples et authentiques. Loin des tumultes provoqués par des instances qui nous dépassent, la majorité municipale autour de notre maire marque sa différence par ses actions concrètes et sérieuses assurant une stabilité, un sérieux et un dynamisme constant. Cette marque de fabrique nous est clairement reconnue par les différentes instances : préfecture, agglomération, département, région, syndicats intercommunaux, trésor public, police, pompiers... Les polémiques stériles visant à répandre la peur, la crainte, les inquiétudes démontrent le manque de connaissance des dossiers et l'absence terrain de ceux qui les divulguent. Pis encore, certains tentent de masquer les dommages qu'ils ont commis par le passé. La majorité municipale, solide et solidaire, investit pour l'avenir, se forme pour être plus performante face à l'administration grandissante, se professionnalise pour lutter contre les enjeux visant à détruire la ruralité que nous souhaitons préserver et pour laquelle nous avons recueilli vos larges suffrages. Le contrat de mandature s'exécute pas à pas faisant face aux différentes contraintes que notre groupe lève avec passion et détermination aux services de tous les Voisenonais. Nous vivons ces enjeux comme des défis : finances assainies, école aux normes, voiries rénovées, éclairage public dernière génération... Tant d'investissements qui paraissaient impossibles sortent de terre grâce notre énergie et notre bonne volonté collective. Certes, certains détails sont toujours perfectibles mais votre écoute, vos signalements et vos encouragements sont notre inépuisable force. Nous sommes des Voisenonais au service des Voisenonais. Nous vivons à vos côtés pour améliorer votre quotidien. Nous continuons à être disponibles et à votre écoute pour vous expliquer toutes les décisions prises collectivement par des documents publiés par les institutions. Parce qu'incontestablement Voisenon est au cœur de nos choix. Belles fêtes de fin d'année à tous !

## Minorité – Tous pour Voisenon

Voici décembre avec ses fêtes de Noël, de fin d'année et sa trêve des confiseurs ! Une année s'achève, semblable à toutes celles de cette mandature : celle du Voisenon que nous aimons et de son exception ! Quelle est-elle ? Des dépenses publiques qui s'amoncellent, s'amplifient sans que leur nécessité ne soit vraiment justifiée. Elles sont nombreuses, décidées par le maire et quelques membres de sa majorité, lors de séances auxquelles les élus de l'opposition ont oublié d'être conviés et ne sont informés qu'après le début des travaux. Ces « dépenses d'investissement » qui ressemblent parfois étrangement à des « dépenses de fonctionnement » sont, d'après la majorité et son chef, subventionnées par le département, la région... Donc il n'y a aucune raison de s'inquiéter : ce ne sont pas les Voisenonais qui payent, Voisenon dépense car c'est subventionné ! Donc on invente des projets, car c'est subventionné ! On emprunte pour financer les travaux en attendant la subvention. Et on rembourse les intérêts ! Depuis le début du mandat, nous sommes à 1 210 000€ empruntés. Mais selon nos informations, les subventions prévues pour un montant de 700 000€ ne sont toujours pas arrivées. Avec ces « investissements » passés et futurs, pour lesquels l'avis de l'opposition n'est pas sollicité (d'ailleurs, l'opposition découvre souvent ces dépenses grâce à des Voisenonais ayant assisté aux réunions de quartier auxquelles elle n'est ni tenue informée ni conviée), les choix des entreprises et des prestataires se font régulièrement sans mise en concurrence ni appel d'offre (excepté pour les 290 000 € de vidéosurveillance où tout était déjà ficelé avant la commission) Tout cela sans se soucier des frais de fonctionnement qui en découlent. Dernièrement : l'installation de feux tricolores dans le village ! Et toujours pas de gare routière permettant de réduire la traversée des bus et des véhicules des parents d'élèves. Lorsque l'opposition demande les documents financiers ou administratifs relatifs à la gestion, aux actions ou décisions que le maire a prises seul, ou avec une minorité d'élus de sa majorité, ceux-ci ne sont transmis qu'après plusieurs mois dans une version devenue évidemment obsolète. Pourtant tout document est communicable immédiatement sur demande des citoyens. Le Maire aimant les citations, voici celle de Cervantes « Parler sans penser, c'est tirer sans viser ». Vivement une merveilleuse année 2025 pour tous. Jacques LELOUP et Joël ROBITEAU EPV



## Mariages et pacs

Monsieur le Maire a célébré le mariage de

- M. Sébastien ROUZIER et Mme Gwladys MASSOT, mariés le 7 septembre 2024

Monsieur le Maire a également célébré la signature de PACS de

- M. Yann RIDARD et Mme Manon FERRIC, pacsés le 14 septembre 2024

L'ensemble de la municipalité leur souhaite beaucoup de bonheur.

## Décès

La municipalité adresse ses plus sincères condoléances à la famille et aux amis de

- Mme Brigitte PIGNATELLI, décédée le 22 août 2024
- Mme Madeleine GUITTAUT, née HOURDEL, décédée le 2 septembre 2024
- Mme Catherine AKRICH, née KOEHL, décédée le 7 octobre 2024

## Attention, risque d'arnaque



Pour rénover votre logement, vous pouvez bénéficier d'aides, comme MaPrimeRénov', pour la rénovation énergétique, ou MaPrimeAdapt', pour l'adaptation à la perte d'autonomie. Mais il existe des arnaques ! Pour réaliser vos travaux en toute sérénité, suivez les conseils et bons réflexes de France Rénov'.

L'organisme présente plusieurs conseils :

- Se méfier des démarcheurs. Pour rappel, les services publics ne démarchent jamais
- Se méfier des simulateurs d'aide sur Internet
- Prendre le temps de comparer plusieurs produits
- Ne pas communiquer ses coordonnées bancaires ou fiscales
- Faire attention aux offres trop alléchantes
- Vérifier son devis, ou faire décrypter son devis
- Faire des recherches sur l'entreprise
- Ne jamais rien signer sur le moment
- Ne pas verser d'acompte sur le moment

Si vous avez le moindre doute à n'importe quel moment de votre projet : contactez un conseiller France Rénov'. Il vous donnera gratuitement des informations neutres et fiables.

Pour Voisenon, le centre France Rénov' à contacter, est situé à Milly-la-Forêt. Tél. : 01 64 98 11 79

## Rosalie, c'est parti !



L'accueil de loisirs du Syndicat Intercommunal Scolaire Voisenon et Montereau-sur-le-Jard (SISVM) a répondu au projet participatif 2024

de l'Île-de-France et sort lauréat grâce aux votes des habitants de la région. Merci aux franciliens qui ont soutenu le projet de la structure !

« Rosalie, c'est parti », qu'est-ce que c'est ? L'objectif de l'équipe d'animation UFCV (Union française des centres de vacances et de loisirs), pour ce projet, est de permettre aux enfants de pouvoir se rendre dans les écoles ou au centre de loisirs de manière ludique, écologique, sportive tout en réduisant l'impact de la circulation et ainsi la pollution, en utilisant un service de mobilité douce, une Rosalie 6 places.

Il s'agit d'un projet progressif que l'équipe d'animation démarrera, en le proposant aux familles qui fréquentent le centre de loisirs le mercredi dans un premier temps. Cela permettra ainsi de jauger la demande des familles en fonction des participations des enfants lors des interventions et de réduire l'impact de la circulation et de la pollution grâce à plusieurs opérations de « ramassage scolaire » le matin et le soir.

Les enfants seront également sensibilisés au code de la route avec la création du « permis Rosalie ».

Tous les enfants participant au projet suivront cette sensibilisation avant d'embarquer dans la Rosalie ! Ce sera une manière amusante et motivante d'aborder le code de la route avec les jeunes.

Ce sera aussi une manière, pour les enfants, de pouvoir se dépenser tout en s'amusant et/ou de retrouver leurs copains avant de partir à l'école, de discuter entre enfants, tout en pédalant.

Ce sera également l'occasion de faire découvrir le patrimoine local et territorial aux enfants.

Adrien et son équipe ont hâte de mettre en place le projet, nous l'espérons, pour début 2025. Les enfants sont donc invités à commencer à s'échauffer pour pédaler !





# *Vœux aux Voisenonnais*

**Vendredi 24 janvier 2025  
à 19 heures**

**Mille-Club  
4 rue des Longs Réages  
Voisenon**

*Merci de confirmer votre présence  
au 01 60 68 29 00 ou [mairie@voisenon.fr](mailto:mairie@voisenon.fr)*